PORTAIL ASSOCIATIF
DEPOT D'UNE SUBVENTION

1 Connexion à votre espace associatif

Munissez-vous de vos identifiants et mot de passe. En cas d'oubli, vous pouvez en faire la demande par mail à : secretariatcsc@mairie-hennebont.fr

Accédez à votre espace à l'adresse suivante :
http://annuaire-asso.hennebont.fr/Portail_Asso



Ou depuis le site de la Ville d'Hennebont :
https://www.hennebont.bzh/mon-quotidien/vie-associative/associations-faites-votre-demande-de-subvention/

2 Créer ou modifier une demande

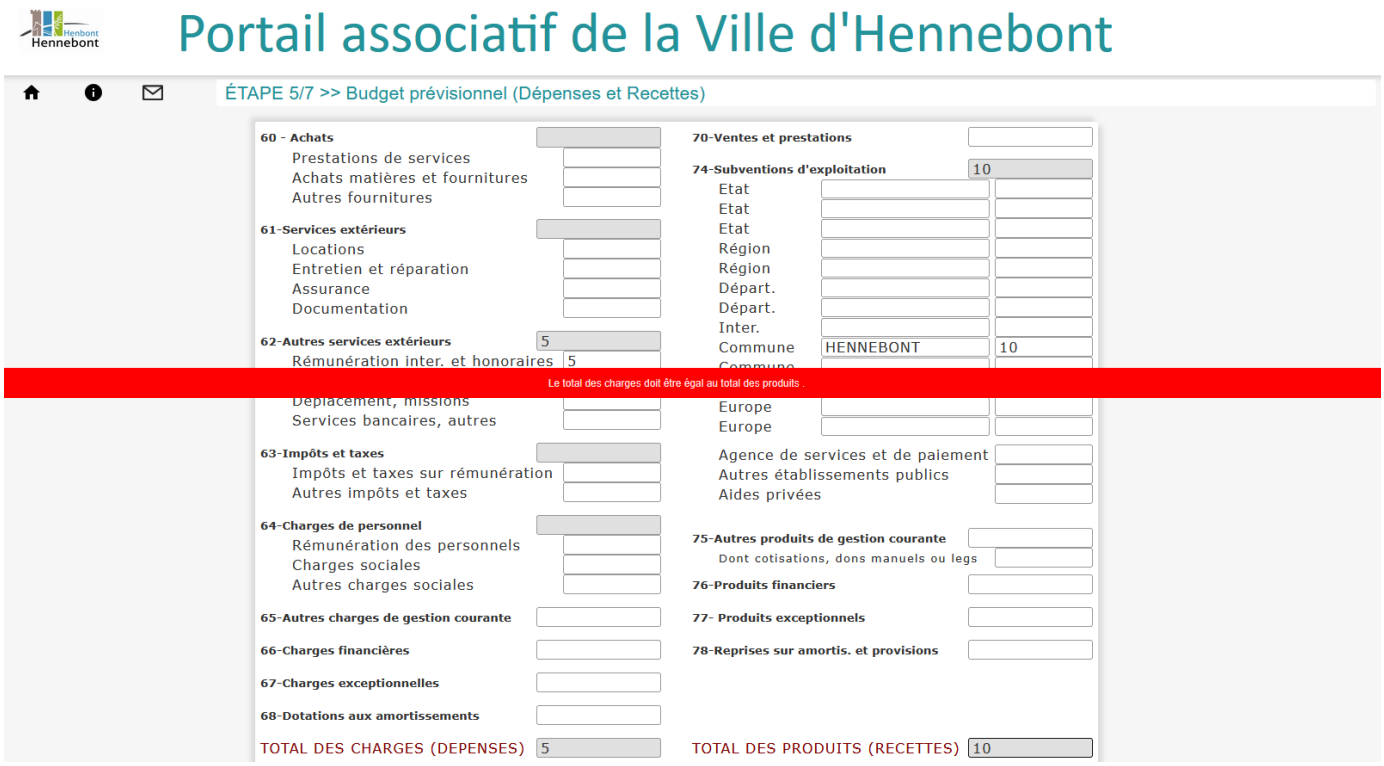
• Vous pouvez déposer une nouvelle demande ou modifier une demande en cours.
• Sélectionnez l'interlocuteur, le type de subvention (fonctionnement ou projet) et indiquez le montant souhaité.





3 Budget prévisionnel

⚠ Le budget doit impérativement être équilibré entre charges et recettes. Sans cela, la demande ne pourra pas être validée.



4 Validation de la demande

À la fin de la saisie, n'oubliez pas de valider votre demande. Sans cette étape, le dossier ne peut pas être transmis ni traité par nos services.



5 Pour reprendre une demande non validée

Depuis le menu principal, cliquez sur :

« Mise à jour de votre dossier de subvention » → « Modifier une demande »



NOUS CONTACTER

Direction sport et vie associative

Centre Socioculturel Jean Ferrat

02 97 36 11 65

Secretariatcsc@mairie-hennebont.fr